



Tir fédéral en campagne (TFC) - Distinction cantonale

Les participants au TFC qui obtenaient, pour la première fois, un nombre de points déterminés, recevaient une distinction cantonale (médaille). Ce prix ne pouvait être obtenu qu'une seule fois par type d'arme (fusil / pistolet).

Avec l'introduction d'un nouveau programme informatique pour l'enregistrement des résultats du TFC, nous avons malheureusement dû constater que de nombreux participants au TFC avaient reçu ce prix plusieurs fois au cours des années antérieures. Un contrôle correct et le transfert des données existantes dans le nouveau programme informatique ne sont plus possibles.

En accord avec la présidente et les présidents de district, nous avons décidé que :

1. La remise de cette distinction cantonale spéciale du TFC est supprimée.
2. Tous les participants en âge de junior (U 21) recevront une carte couronne d'une valeur de CHF 15.00, en obtenant un résultat conforme au règlement cantonal du TFC en vigueur.
3. La carte-couronne décernée aux juniors est remise chaque année à tous les bénéficiaires. Il n'est pas tenu compte du fait d'avoir reçu une carte-couronne les années précédentes.
4. La médaille de maîtrise cantonale en campagne est maintenue. Les tireurs qui obtiendront 6 fois un résultat conforme au règlement cantonal du TFC, peuvent requérir cette médaille. Les mentions du TFC font office de contrôle.
5. Ces modifications sont applicables dès le TFC 2021.

Avec ces ajustements, nous espérons avoir trouvé une solution adaptée à notre temps et également inciter tous les juniors passionnés à participer au tir fédéral en campagne.

Les cartes-couronnes destinées aux juniors seront remises aux bénéficiaires par les responsables de district, directement sur les places de tir.

Le comité SCTF espère une amélioration rapide de la situation sanitaire actuelle et souhaite à toutes les tireuses et les tireurs de rester en bonne santé.

Nous remercions toutes les présidentes et les présidents des sociétés de tir et leur comité pour leur engagement. Il est important que toutes les tireuses et les tireurs puissent, durant l'année en cours, reprendre leurs activités dans le cadre habituel.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Le président
Fritz Herren

